



Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball

Maison du Basket - 36 avenue de l'Hers – 31500 TOULOUSE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Déclarée auprès de la préfecture de la Haute-Garonne le 14 août 1933 sous le numéro W313006778

BUREAU REGIONAL

Mardi 22 mars 2022 à 19H00

En visioconférence

PROCES VERBAL

Les membres du Bureau de la Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball se sont réunis en visioconférence, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence. Elle permet de constater que 8 membres sont présents sur 9.



Présents :

Mesdames CHAPPAT Huguette et FERRIER Magali.

Messieurs DESSAINT Jean-Jacques, LACAZE Laurent, MARITON Bruno, PUEL Alain, PY Patrice et RODRIGUEZ Christophe.

Assiste : Monsieur Eric RODRIGUEZ (Directeur Territorial).

Excusés : Madame Aurore FILLIATRE (Adjointe au DT).

Messieurs AVAL Gérard, CHICANNE Patrick (Directeur Technique Régional) et SANTOS-ROUSSEAU David (Secrétaire Général Adjoint).



Le Bureau Régional, réunissant le quorum requis à l'article 12.2 des Statuts, peut valablement délibérer.



Numéro d'annexe	Titre
1	Etude Statistique des licenciés en Occitanie au 1er Mars 2022

Le Président ouvre la séance à 19h00 en indiquant que le Bureau est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



1. Instances (Jean-Jacques DESSAINT)

1.1. Ouverture par le président

1.2. Format de l'Assemblée Générale du 25 juin 2022 au vu des déplacements

1.3. Actualisation du PDT (Plan Développement Territorial)

1.4. Travaux Maison du Basket et Antenne de Maurin : installation de bornes électriques

2. Points sur les Pôles :

2.1. Pôle Affaires juridiques, institutionnelles et financières (Bruno MARITON)

2.1.1. Campagne PSF 2022

2.1.2 Notifications officielles des subventions de la Région Occitanie (Fonctionnement et acquisition mini-bus)

2.2. Pôle formation et Emploi (Alain PUEL)

2.2.1. Formation du joueur

2.2.2. Formation de cadres

2.2.3. E.R.O

2.2.3.1. Le non-déplacement des arbitres

2.3. Pôle Pratiques Sportives et Compétitions (Magali FERRIER)

2.3.1. Point sur les compétitions

2.3.2. Règlement Sportif Particulier des équipes ESPOIRS (Pré-Nationale Masculine) → en pièce jointe le règlement de la saison 2021/2022)

2.4. Pôle Promotion, Développement et VxE (Gérard AVAL)

3. Questions diverses



1. Instance :

1.1. Ouverture par le Président

Jean-Jacques DESSAINT souhaite une bonne soirée à tous et remercie les membres du Bureau d'être présents ce soir et explique le report de la réunion du samedi 12 mars à ce soir → la Fédération ayant programmé sur le même jour une réunion en visioconférence avec la Ligue et les experts sur les différentes thématiques du PSF 2022. Il excuse les membres et invités absents.

Informations diverses :

- La Ligue a dépassé la barre des 37 000 licenciés → 37 076 licenciés.
- Réunion au CFA : courrier de la Ligue par rapport à l'unité d'apprentissage → le CFA a validé l'Unité de Formation de l'Apprentissage (remise de toute la partie communication), mais pas officiel car toujours en attente de la DRAJES.
- Demain Jean-Jacques sera présent à l'Assemblée Générale du CROS à Montpellier.
- Dimanche 20 mars 2022 : était présent sur les Finales Régionales du Panier d'Or et du Challenge Benjamins/Benjamines (secteur MED) à RIVESALTES avec Bruno MARITON et toute son équipe du club de RIVESALTES, les élus de son Comité, Eric et Justine.

1.2. Format de l'Assemblée Générale du 25 juin 2022 au vu des déplacements

Visite des 2 sites de l'Assemblée Générale le vendredi 11 mars 2022 avec Justine et Eric : gymnase Pons et salle de restauration. Ils ont profité aussi de visiter les gymnases dans lesquels les Finales d'Occitanie vont se disputer au mois de juin.

Eric confirme : accueil dans le gymnase Pons → organisation à faire en attente d'informations complémentaires et diffusion des images - la salle de restauration est de très belle qualité, il y a des écrans qui permettent de diffuser pendant le repas (possibilité de faire la remise des récompenses).

Discussion sur l'horaire de l'Assemblée Générale sachant que pour cette saison il n'y a que l'élection des délégués à l'Assemblée Générale Fédérale → clubs évoluant en Championnat de France ; rapports moral et d'activités ; rapports financiers → à valider ; Académie du Basket et récompenses fédérales et régionales.

Par rapport au lieu la distance est à 2h00 de Toulouse et pour d'autres à 4h00 de route. Jean-Jacques demande si en 1h 15 on peut faire voter le rapport moral et d'activités ainsi que toute la partie financière. Bruno MARITON voit un format 11h00/16h00 et surtout ne pas commencer par l'Académie, mais sur les sujets à voter et que la journée se déroule en 2 temps. Patrice PY attire l'attention sur les différents votes faits le matin et le risque de perte sur l'après-midi. Interrogation sur le placement de l'Académie du Basket, sur la formule du repas....

Projet du format de l'AG :

- 10h00 : accueil café

- 10h30 à 10h45 : émargement
- 11h00 : ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire
- 11h00 à 12h30 : rapport Moral et Activités
- 12h30 : repas (déplacement vers la salle d'honneur du stade Aimé Giral)
 - Remise des récompenses fédérales ou Académie du Basket
- 14h30 : retour vers le gymnase Pons
 - Vote des délégués
 - Remise des récompenses fédérales ou Académie du Basket
 - Rapports financiers
- 16h00/16h30 : Clôture de l'Assemblée Générale

Ce projet sera revu lors du prochain Bureau Régional car en attente d'informations complémentaires sur l'agencement des salles.

Huguette précise les avancées faites par rapport aux récompenses auprès des Comités, des demandes de rapports auprès des différents Pôles sachant que la plaquette doit être envoyée à tous les clubs au moins 10 jours avant l'Assemblée Générale. Donc rapports à parvenir dans la première semaine de juin pour ensuite mise en forme par Justine. Question d'Eric sur le dépôt des candidatures des délégués à l'AG FFBB → la date butoir est fixée au 26 mai 2022. La convocation à l'Assemblée Générale partira dans les clubs le 26 mai 2022. Une demande sera faite aussi vers les Comités pour connaître les personnes volontaires à l'émargement de leurs clubs.

1.3. Actualisation du PDT (Plan Développement Territorial)

Jean-Jacques DESSAINT précise que lors des visioconférences avec la Fédération, Céline REFFET et Philippe CABALLO ont fait un point sur les PDT des Liges et Comités. Il est demandé aux structures de le remettre à jour pour la période 2022/2024 (ensuite le faire voter par les membres) sachant que le dernier PDT de la Ligue date de 2018/2020 créé au moment de la fusion des 2 Liges. Alain PUEL précise qu'il s'est entretenu à ce sujet avec Frank CAMBUS, car il avait travaillé avec Isabelle Campagne sur celui de 2018/2020. Donc Justine et Frank vont être sollicités pour remettre à jour, accompagnés par les élus par rapport au contenu, Bruno MARITON est disponible pour une relecture.

Le PDT de la Ligue Occitanie devra être prêt pour le 15 avril 2022.

Bruno MARITON rappelle que les Comités doivent déposer sur le Compte Asso leurs propres PDT et projets sportifs lors de l'enregistrement du dossier PSF 2022 à la date limite du 30 avril 2022.

1.4. Travaux Maison du Basket et Antenne de Maurin : installation de bornes électriques

Dans les années à venir le parc automobile va être remplacé par des véhicules hybrides ou électriques, le premier véhicule arrive en avril. Donc une étude a été faite et devis demandés auprès d'entreprises par Eric RODRIGUEZ pour l'installation de bornes électriques. Des aides de l'Etat sont possibles pour l'installation des bornes, travaux en relation avec Xavier TIZON du CD31.

Description des travaux :

- Installation de 2 bornes sur Toulouse car branchement triphasé → 4 800,00 €
- Installation d'une borne simple sur Maurin car branchement monophasé → 2 900,00 €
- Les tarifs ci-dessus tiennent compte des aides financières (prime ADVENIR) de 3 800,00 € (HT) et 1 900,00 € (HT) → ces aides sont en diminution à compter d'avril et vont disparaître petit à petit
- Contrat de maintenance sur 3 ans
- Vérification tous les ans
- L'installateur gère les dossiers et les primes

Pour information, les obtentions des primes sont liées sur le fait d'ouvrir les bornes au public.

Dernier point à faire → comment on traite l'utilisation électrique, plusieurs accès à la borne suivant s'il s'agit d'une utilisation interne → véhicules de la Ligue, et ensuite une ou 2 tarifications → 3 tarifications possibles dans la programmation de nos bornes, paramétrage à faire. Il s'agit d'un abonnement à faire. Précision, raccordement fait aux compteurs appartenant à la Ligue, cette étude a été faite dans ce sens pour éviter tous problèmes.

Laurent LACAZE demande confirmation sur l'emplacement des bornes sur Toulouse → car ouverture au public. Eric répond qu'elles se situeront sur le parking.

Eric précise qu'à ce jour les tarifs des véhicules hybrides et électriques sont élevés, il faudra peut-être se pencher sur d'autres marques si les tarifs ne diminuent pas.

Patrice PY confirme de l'utilité des travaux car ce changement est bien dans l'air du temps et opportun de faire les travaux pour être indépendant. Demande aussi si les prises sont standards.

Jean-Jacques soumet au vote les travaux définis ci-dessus auprès des membres du Bureau Régional.

Est-ce que vous êtes d'accord pour que la Ligue Régionale Occitanie installe sur Toulouse 2 bornes électriques et sur MAURIN une seule borne ?

Votants : 8 POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

La proposition sur les travaux est adoptée à l'unanimité des membres présents.

En conclusion, Eric précise que les prises sont compatibles avec tous les véhicules.

Autre information Taxe d'habitation des locaux de la Ligue

Eric RODRIGUEZ nous fait part du dossier concernant la taxe d'habitation de la Maison du Basket (après plusieurs échanges et communications téléphoniques avec les Services des Finances Publiques et recours), il a obtenu une explication sur la hausse de cette taxe → suite à une opération sur la Métropole Toulousaine, il a été demandé au service du cadastre de vérifier toutes les associations propriétaires.

Donc garage, hangar et stockage paniers ont été soumis à la taxe d'habitation à un taux plus faible qu'une habitation, de ce fait la taxe a été recalculée avec ces éléments, nous avons à régler une double facture (2020/2021) → un surplus d'environ 1500,00 €.

Jean-Jacques demande si les containers sont taxables → non taxables car c'est mobile.

2. Points sur les Pôles :

2.1. Pôle Affaires juridiques, institutionnelles et financières

2.1.1. Campagne PSF 2022

Bruno MARITON prend la parole : la campagne est lancée pour les clubs, Comités et Ligues → dossier à déposer sur le Compte Asso pour le 30 avril 2022.

La Fédération a mis en place des Webinaires cette semaine en soirée de 19h à 20h suivant les 5 thématiques réservées aux clubs.

Documents à déposer obligatoirement sur le Compte Asso :

- Les éléments concernant l'association doivent être à jour
- Le projet sportif
- Le Plan Développement Territorial
- L'engagement Républicain signé
- Tous les documents administratifs et financiers
- Le bilan des activités des actions pour lesquelles l'ANS a versé une subvention la saison précédente → ATTENTION si action non faite possibilité du remboursement de l'aide (pas de certificat sur l'honneur du fait du COVID comme la saison précédente)

Fiches actions à compléter n°6 à 14

Modification de la notation :

- Plus de système de points, les membres de la Commission Fédérale du PSF a considéré que ce système de point était ambigu et pas bien compris. Donc nouveau système de notation → de 0 à 5
 - 0 à 2 : actions traditionnelles menées dans les structures
 - 3 : actions menées mais que l'on essaie de développer avec un axe de progrès et de performance
 - 4 à 5 : projets exceptionnels, novateurs

Choix de cette notation, a été l'approche de la Ligue d'Occitanie → création de binômes au niveau national qui vont noter pour toute la France toutes les fiches thématiques (Exemple Bruno et Eric se sont

positionnés sur la fiche n°14 → plan INFRA). Suite à appel et proposition des personnes, la Fédération a validé ces groupes de personnes par fiches thématiques.

Gros travaux dans les semaines à venir sachant que nous avons les vacances scolaires en fin de parcours. Toutes les sous-commissions régionales avec les experts ont été validées, ces sous-commissions auront la tâche de noter les fiches provenant des clubs.

Baisse au niveau nationale de l'ANS, à savoir que l'année dernière était exceptionnelle du fait des rallonges suite à la pandémie → prévision d'une baisse de l'enveloppe accordée à la Fédération Française de Basket Ball. Au titre de l'emploi → gestion par les DRAJES et les SDJES, si les clubs, Comités et Ligues souhaitent avoir des aides sur l'emploi, s'adresser à la DRAJES et au service Jeunesse et Sports de leur département.

Aides financières : sur l'apprentissage
12 000 € sur 2 ou 3 ans
10 000 € suivant une catégorie de personne

Sachant qu'il y a des quotas par région et par département sur les aides à l'emploi.

Au niveau national les personnes ressources sont :

Gérald NIVELON : responsable du PSF 2022 clubs → élu personne ressource

Céline REFFET : personne ressource en charge de la gestion de la récupération des fiches et de la gestion informatique de l'ANS → réorientation des fiches si besoin ou problèmes de saisies.

Pierre DEPETRIS et Matthieu SOUCHOIS responsables des dossiers des Ligues et des Comités.

Bruno MARITON reste perplexe sur le PSF 2022 (par rapport à l'attribution des sommes sur les dossiers montés, à la complexité de la notation par rapport aux points, du contenu des dossiers sur des actions novatrices, ...).

2.1.2. Notifications officielles des subventions de la Région Occitanie (Fonctionnement et acquisition mini-bus)

- 9 100 € sur l'investissement pour l'acquisition d'un mini-bus → demande faite à hauteur de 15 300 €
- 36 000 € sur le fonctionnement du mouvement sportif (identique aux années précédentes)

2.2. Pôle formation et Emploi (Alain PUEL)

2.2.1. Formation de dirigeants

Mise en place des Printanières en visioconférence, 3 dates de retenues :

- 31 mars 2022 : le sport associatif à l'heure de la parité
- 11 avril 2022 : être dirigeant de club aujourd'hui (recenser les besoins → afin de monter un plan de formation continue des dirigeants)
- 14 avril 2022 : sur la communication dans le sport sensibilisation à la qualité relationnelle

Le mail va partir dans les prochains jours vers les clubs.

Réflexion à avoir sur la continuité des Printanières (en visio) et terminer par les Automnales en présentiel.

2.2.2. Formation de cadres

Communication faite sur les inscriptions au BPJEPS sur Montpellier : nombreuses candidatures → succès fou. Même sans communication 18 candidatures arrivées sur le Gard et les Pyrénées Orientales.

Nombreuses demandes par rapport aux nombres de places (les clubs ont adhéré) → réflexion sur le flux à avoir.

Fabien PERRIGAULT est en attente de la finalisation du nouveau CQP (refonte totale du CQP).

2.2.3. Formation du joueur

Patrick CHICANNE est en séminaire des entraîneurs au Cap d'Ail toute la semaine.

Le 30 mars 2022 → détection 10 garçons et 12 filles au Pôle de Toulouse.

Match de préparation du Tournoi Inter-Pôles → rencontre U15M contre U17M (Croix d'Argent Montpellier), d'autres matchs de préparation jusqu'au 13 avril 2022 dans le cadre de cette préparation

au tournoi Inter-Pôles et un stage U15 aura lieu de 18 au 20 avril 2022. Tournoi ensuite sur la Grande Motte les 21 et 22 avril 2022.

Alain précise : → qu'il est toujours en relation avec le CD31 Francis MEYSELLE

→ intervention sur le club de Carmaux → l'aspect financier, les bonnes pratiques avec Eric RODRIGUEZ

Alain termine en précisant que sur le mois de mai, il sera indisponible par rapport à son activité professionnelle mais aussi de son implication sur la Commission de contrôle de gestion à la Fédération.

Jean-Jacques DESSAINT demande que pour le prochain TIC en juin la planification soit faite en amont pour les officiels – débriefing = Patrick et Jean-Pascal d'envoyer les programmes des matchs. Sachant que sur le tournoi de Rodez en juin, avantage d'avoir les salles à proximité pour les observateurs.

Alain répond que le nécessaire sera fait afin d'éviter de mettre la Commission des Officiels dans l'embarras.

Ensuite il est prévu le prochain CODIR sur RODEZ, est-ce que le club a anticipé pour une salle → Alain PUEL répond soit dans une salle d'un Hôtel partenaire du club ou sur le site le samedi 4 juin 2022.

Voir la programmation du Bureau Régional et Conseil des Présidents, la veille.

2.2.4. E.R.O.

2.2.4.1. Le non-déplacement des arbitres

Comment faire par le manque d'arbitres car des arbitres ne se déplacent plus et ne préviennent pas sachant qu'ils ne seront pas sanctionnés. Christophe demande une solution → est-ce que l'on fait un tri et on écarte les arbitres qui ne jouent pas le jeu ?

Patrice PY demande combien de rencontres se sont disputées sans arbitre présent à ce jour → très peu au départ mais maintenant cela arrive de plus en plus 5 à 6 arbitres, mails reçus en indiquant la hausse du carburant.

Laurent LACAZE prend la parole car il est en désaccord, et explique qu'il faut faire preuve de pédagogie, c'est vrai que les arbitres ne s'appellent plus. De son côté, il a appelé les arbitres concernés pour les avertir des sanctions qui pourraient être prises.

Ensuite autre problème : la hausse du carburant → possibilité de faire du covoiturage, avec calcul à l'appui ils restent bénéficiaires par rapport au frais d'arbitrage. Laurent rappelle que certains arbitres ont indiqué ce mal être du fait des difficultés financières → emprunts. Il rappelle qu'avec Christophe ils gèrent mais pas facile à résoudre au vu de la conjoncture actuelle.

Toute la confiance est donnée à Laurent et Christophe pour résoudre ce problème.

Alain PUEL indique la hausse des carburants commence à se ressentir aussi sur les déplacements des bénévoles.

2.2.4.2. Formation OTM

Filière OTM travaux avec accord de la Fédération de désigner des OTM fédéraux sur la NM1 → accord de principe mais attention au coût → pas plus cher aux clubs car prévu prime de match 45 € mais 0 € demandé + frais kilométriques OTM et déplacements des observateurs restant à charge de la Ligue.

Question de Christophe RODRIGUEZ : est-ce qu'il ne serait pas possible de créer une fiche de paiement avec les 0,36 € du kilomètre et la prime de l'observateur de 20 € ou 25 €.

Eric RODRIGUEZ demande quelles sont les personnes à défrayer → réponse de Christophe : déplacement des OTM (domicile au lieu de covoiturage) + des observateurs + prime de 25 € aux observateurs (enveloppe de 900 € à 1 000 € calculée par Jacob).

Résolution : création d'une fiche spécifique sur laquelle est signifiée tous les frais avec signature (match par match).

Explication du coût aux clubs = ZERO, le reste à charge de la Ligue Occitanie.

Christophe s'engage même à faire les fiches, cela représente 3 à 4 matchs.

Question d'Alain PUEL par rapport au niveau des observateurs et sur la question des 25 €, quelle prise de risque. Eric termine en précisant que les 25 € → assujettissement comme un salarié.

2.2.4.3. Message reçu de la LR NAQ

Christophe RODRIGUEZ nous indique que la Ligue Régionale de la Nouvelle Aquitaine est à en cours de création d'un poste de CTA et a pris contact avec lui pour avoir des renseignements par rapport à la mise en place sur l'Occitanie des postes de CTA et CTO.

Jean-Jacques précise qu'il va y avoir une restructuration des salariés sur Maurin du fait des évolutions des missions, des charges administratives, du Groupement d'Employeurs, à suivre. Revoir aussi la revalorisation et l'harmonisation des groupes suivant la Convention Collective du Sport.

2.2.4.5. Le séminaire CTO

Laurent LACAZE prend la parole pour nous indiquer que le séminaire se déroulera à AUCH les 7 et 8 mai 2022 → objectif les projets en cours de la Ligue, d'effectuer une mise en travail commune avec tous les Comités sur différentes thématiques (la formation d'officiels, le recrutement, la fidélisation,...).

Invitation de 3 personnes par CDO/CTO (élu, formateurs arbitres/OTM), si 4^{ème} personne elle sera à la charge du Comité.

Le constat : on manque d'arbitres, on connaît les raisons → donc discussion comment les former pour qu'ils soient plus performants, pour les fidéliser, pour les revaloriser → passage sur l'augmentation du forfait match ou des frais kilométriques.

Les CDO doivent travailler en amont et d'arriver avec leurs réflexions. Possibilité d'avoir la présence du Président de la CFO, Monsieur Arnaud PETIT-BOULANGER → interlocuteur important sachant que la nouvelle Chartre des Officiels devrait arriver à cette période.

Les intervenants : Christophe RODRIGUEZ – Laurent LACAZE – Jacob MOULIN – Thibault BURNEL – Arnaud PETIT-BOULANGER – Jean-Jacques DESSAINT.

Première expérience avec cette démarche → viendra ensuite un compte-rendu → espoir de trouver des solutions. Reste la problématique de l'arbitrage sur les jeunes (Occitanie R2), la nouvelle chartre devait nous apporter quelques solutions (comme le paiement des jeunes arbitres clubs à 10 €/match → débat à avoir).

Jean-Jacques demande qu'en est-il du projet R2 qui devait se mettre en place sur le CD31 ? Laurent indique qu'il sera débattu lors du séminaire (d'avoir des jeunes arbitres qui s'engagent à arbitrer le samedi après-midi avec un tuteur et signature d'une convention) → Christophe précise que dans le projet de la nouvelle Chartre des Officiels, le projet indiqué ci-dessus en fait partie. Jean-Jacques propose à Laurent de se rapprocher de Jean-Luc COMBES sur ce sujet car mis en place dans le Gard.

Laurent fait part aussi sur les matchs couplés (refus de certains arbitres de doubler, mais proposer une augmentation sur les kilomètres et de désigner un seul arbitre de ce fait).

Eric précise qu'il s'agit qu'une donnée de saisie (Indemnités kilométriques fictives) attention aux textes de loi. Questionnement de Christophe RODRIGUEZ : sur certains territoires spécifiques → dérogation fédérale accordée pour le remboursement des péages.

Jean-Jacques DESSAINT précise que pour la saison prochaine il faudra revoir les tarifs car nous avons une marche de manœuvre car en-dessous du barème pour certaines catégories.

2.3. Pôle Pratiques Sportives et Compétitions (Magali FERRIER)

2.3.1. Point sur les compétitions

Eric prend la parole pour indiquer que les Championnats suivent leur cours, très peu de matchs COVID. Mais apparition des difficultés sur la disponibilité des gymnases → lieu de dortoir pour les réfugiés Ukrainiens ou installation des bureaux de vote → arbitrage à faire par la Commission Régionale des Compétitions suivant les horaires de la mise à disposition des gymnases jusqu'à 17h30/18h00 pour l'installation des bureaux de vote ensuite.

2.3.2. Règlement Sportif Particulier des équipes ESPOIRS (Pré-Nationale Masculine) pour saison 2022/2023

Eric RODRIGUEZ indique qu'il reste qu'une seule équipe Espoirs dont le club nous a informé que dès, les WILD CARD seront ouvertes par la Fédération, ils feront une demande de WILD CARD pour la NM3.

Equipe Espoirs → obligation d'être un club ou une CTC en Championnat de France pour avoir une équipe Espoirs obtenue pour 2 ans. Etant à la fin du cycle des 2 ans sur cette fin de cette saison, est-ce que l'on réactive le processus des équipes ESPOIRS en division Pré-Nationale ? Décision à prendre par le Bureau et à ratifier par le prochain CODIR.

Discussion entre les membres :

Christophe RODRIGUEZ donne son ressenti par rapport à cette seule équipe en Espoirs, qui est mécontente car étant Espoir elle ne peut pas monter → donc suppression du dispositif.

Jean-Jacques DESSAINT prend la parole en indiquant que l'équipe Espoirs du TBC va solliciter une WILD CARD (elle obtient ou pas), cette équipe repartira la saison prochaine avec un ticket équipe normale fédérale pour viser la montée dès la 2022/2023. Il ne voit pas d'autres équipes qui pourraient s'engager en équipe Espoirs.

Alain PUEL : s'il n'y a personne pas la peine d'activer le processus même si cela permet de jouer à un meilleur niveau.

Patric PY : mettre en place des équipes Espoirs c'est une bonne chose, il demande une confirmation par rapport à l'Equipe Espoirs du TBC si elle n'obtient pas une WILD CARD et ne monte pas en NM3 → elle pourrait repartir la saison prochaine normalement en Pré-National, mais pas dans le cadre d'une équipe Espoirs alors qu'il s'agirait de la même équipe → réponse c'est exact. En conclusion : s'il n'y a personne qui rentre dans ce dispositif celui-ci va disparaître.

Eric RODRIGUEZ indique que 4 clubs susceptibles Toulouges, Tarbes, Toulouse et Montpellier (qui ont déjà utilisé ce processus), possibilité d'ouvrir le processus et demander aux clubs de confirmer officiellement l'engagement d'une équipe Espoirs → à revenir ultérieurement.

Jean-Jacques revient sur le dossier du TBC qui a déjà entamer des démarches de WILD CARD, après rencontre des dirigeants et sollicitation auprès du Président Fédéral de la Commission des Compétitions, le dossier sera étudié au même titre que les autres même s'ils ont un statut d'équipe Espoirs.

Christophe RODRIGUEZ fait part d'une remarque provenant d'un club sur une rencontre qui a été reportée sur le week-end de Pâques alors qu'il souhaitait jouer après la date voulue (accord des 2 clubs). Réponse faite au club par la Ligue → match repositionné sur la 1^{ère} date disponible (le samedi de Pâques) et vu la distance entre les 2 clubs, ils peuvent la repositionner en amont et jouer en semaine. Prochain week-end COVID → le 8 mai (férié) est-ce judicieux ???

2.4. Pôle Promotion, Développement et VxE

Gérard AVAL étant absent du fait qu'il soit en réunion à la Commission Régionale de Discipline, Jean-Jacques DESSAINT prend la parole pour rappeler des travaux faits par l'ERO sur les incivilités (Laurent LACAZE, Christophe RODRIGUEZ, Jacob MOULIN et Thibault BURNEL).

Les affiches, texte et lettre d'accompagnement envoyés par mail par Justine ROMBOLETTI à tous les clubs et par courrier aux Présidents et Présidentes des clubs. Un rappel va être fait à tous les clubs cette semaine car pas mis en place sur les rencontres du week-end.

Laurent LACAZE nous indique que sur les ½ finales de la Coupe de la Garonne la lecture a été faite sur les 2 rencontres par les 2 capitaines que les tee-shirts marqueront plus.

Patrice PY conclue en disant qu'il faut relancer les clubs pour la mise en place, voir avec Justine.

3. Information diverse

Jean-Jacques DESSAINT nous fait part d'une demande reçue de la TOULOUSERIE → association sportive qui souhaite mettre en place pour le 28 mai 2022 un ALL STAR GAME en U15 (Jeunes des sélections) – concours de smatches – concours de tirs à 3 points – Match de Pré-National Masculins → joueurs sélectionnés par des coaches et du public. Manifestation cette saison sur le secteur Midi-Pyrénées, pour la saison prochaine sera étalée sur le secteur Méditerranée. QUID → action sur les filles ??? sera mise en place sur les années à venir.

Suite à leur rencontre ; il sollicite la Ligue pour une aide financière (coût de 2 500 €) et sur la communication en réponse la Ligue peut aider sur la communication → Justine est disponible pour le faire. Par rapport à l'aide financière est-ce que la Ligue peut abonder ?

Alain PUEL demande si l'association est affiliée (affiliée en avril 2021 et pas réaffiliée → en cours), Laurent LACAZE précise qu'il y a un partenariat avec le CD31 mais voir avec Céline GUIRAUD.

Jean-Jacques leur a demandé à l'avenir que cette manifestation se fasse sur l'Occitanie. De plus Laurent précise qu'ils sont en compétition avec la « Hoops Factory ».

Discussion des membres : Patrice demande le lieu de la manifestation → salle Léo Lagrange à Toulouse → soutien sur la communication et technique.

Prise de parole des membres présents, il en ressort → pas d'aide financière mais possibilité d'une aide sur la communication. En conclusion, une réponse sera faite dans ce sens

4. Questions diverses

Jean-Jacques DESSAINT : précise que la prochaine réunion de bureau aura lieu le jeudi 14 avril 2022 en visio ; il indique aux membres du Bureau Régional que le tableau des manifestations jusqu'à la fin de la saison a été envoyé et à remplir en urgence pour positionner les élus de la Ligue sur les différents rassemblements.

Magali FERRIER / Huguette CHAPPAT : RAS

Alain PUEL : sera à Caussade le dimanche 27 mars pour les Finales du Challenge Benjamins/Benjamines et du Panier d'Or – rendez-vous 8h30. Disponibilité d'Alain pour rencontrer les clubs du 1166 sur le plan financier la veille de l'Assemblée Générale de la Ligue.

Patrice PY : indique que le 11 mars reçu courrier du Crédit Mutuel concernant le PGE réponse à faire. Il demande s'il peut répondre sur le fait que l'on garde le PGE et amortissement sur 5 ans → OK.

Christophe RODRIGUEZ : rien de plus

Laurent LACAZE : indique que pour les travaux de réfection de la toiture de l'immeuble de Toulouse, il galère pour avoir le devis de l'artisan.

Eric RODRIGUEZ : donne des informations par rapport aux résultats sur les tests de vision d'Aurore. Nouveaux tests à refaire. Pour sa reprise de travail elle devra passer devant le Conseil de la Médecine du Travail et neurologue. En arrêt jusqu'au 28 mars.

Jean-Jacques clôture la réunion en remerciant les membres élus et donne rendez-vous à Magali FERRIER, Bruno MARITON et Eric RODRIGUEZ pour la réunion de Zone qui aura lieu à BOUC BEL AIR le 26 mars 2022.



Prochain rendez-vous : réunion du Bureau, le jeudi 14 avril 2022 à 19h00 en visioconférence



L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 22h15.



Fait à Cahors, le 25 mars 2022.

**La Secrétaire Générale,
Huguette CHAPPAT**

**Le Président,
Jean-Jacques DESSAINT**